

La crise sanitaire mondiale a accentué les inégalités préexistantes, et exposé les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques, qui, à leur tour, continuent d'amplifier les effets de la pandémie. Toute crise creuse davantage les inégalités existantes, notamment d'âge, de sexe et de milieu. Dans ce cadre, la campagne onusienne 2020 des 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes est organisée sur le thème de la « Vulnérabilité Aggravée et Accentuée des Femmes en Temps de Crise » et interroge la thématique à la lumière de la situation de différents groupes de femmes particulièrement vulnérables à des formes intersectionnelles d'inégalité et de discrimination. Cette fiche thématique fait partie d'une série déclinée à cette occasion par les agences des Nations Unies au Maroc, selon leur mandat, pour refléter l'impact différencié de la crise de la COVID-19 sur les discriminations faites aux femmes, selon les vulnérabilités préexistantes.

Les violences conjugales et familiales pendant la COVID-19



Populations vulnérables concernées

Selon l'enquête nationale de 2019 sur la violence à l'encontre des femmes réalisée par le Haut-Commissariat au plan, les femmes et les filles victimes de violences domestiques sont principalement des femmes mariées avec une prévalence de 52%, de jeunes femmes de 15 à 24 ans (59%), des femmes ayant un niveau d'enseignement moyen (54%) et des femmes en situation de chômage (56%).

Les femmes en situation de violences conjugales et familiales

Avant l'apparition de la COVID-19, la violence domestique constituait déjà l'une des principales et plus graves violations des droits humains. Dans le monde, au cours des 12 derniers mois, 243 millions de femmes et de filles (âgées de 15 à 49 ans) ont été victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime.

Au Maroc, les premiers résultats partagés par le Haut-Commissariat au Plan de l'enquête nationale conduite en 2019 ont révélé que, par espace de vie, le contexte domestique, qui englobe le contexte conjugal et familial, y compris la belle-famille, demeure le plus marqué par la violence fondée sur le genre. En effet, le taux de prévalence des violences dans le contexte conjugal et familial est de 52%, soit 6,1 millions de femmes marocaine. Leur vulnérabilité est d'autant plus importante puisque, en 2019, seulement 10,5 % des victimes de violences ont déposé une plainte auprès de la police ou d'une autre autorité compétente. Elles sont moins de 8% à le faire en cas de violence conjugale.

L'impact de la COVID-19

La progression de la pandémie de la COVID-19 a entraîné de multiples répercussions sur le bien-être des femmes, leur santé sexuelle, reproductive et mentale, ainsi que sur leur capacité à participer et à diriger la relance de nos sociétés et de notre économie¹ et provoqué une pandémie fantôme parallèle de violence domestique à l'égard des femmes. Dans le monde, plus de 90 pays ont été confinés appelant quatre milliards de personnes à rester chez elles pour se protéger contre la contagion mondiale de la COVID-19. Mais cette mesure de protection a exposé les femmes et les filles à un autre danger mortel : la violence conjugale et familiale. Au Maroc, en 2019, le taux de prévalence dans l'espace conjugal est en effet de

46% (5,3 millions de femmes). Les victimes sont principalement des femmes mariées avec une prévalence de 52%, des jeunes femmes de 15 à 24 ans (59%), des femmes ayant un niveau d'enseignement moyen (54%) et des femmes en situation de chômage (56%). Cette tendance a été exacerbée par l'isolement social et le confinement qui ont aggravé les conditions de vie des personnes qui vivent déjà dans des situations de violence domestique. En effet, le rapport analytique d'un collectif de 19 OSCs sur les violences faites aux femmes pendant le confinement qu'ONU Femmes a coordonné révèle que les violences conjugales ont été aggravées, ou ont même pour certaines été engendrées, par la situation de confinement. En effet, le rapport souligne que l'écrasante majorité des cas signalés aux centres d'écoute associatifs ayant participé à cette étude concerne des violences infligées à des femmes par leurs maris, leurs fiancés ou leurs ex-conjoints. Le contexte conjugal représentant 44% des actes de violence reportés.

Nos solutions

▪ Renforcement des capacités :

- ONU Femmes a fourni un appui aux centres d'écoutes de la plate-forme « Kolona Maak » de l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM) qui assure une permanence nationale 24h/24 et 7j/7 d'écoute, d'orientation et d'assistance pour les femmes et filles victimes de violence. Cet appui s'est traduit par la mobilisation de 2 experts qui ont formé les écoutantes/conseillères sur : (i) la compréhension de la violence basée sur le genre, en particulier dans le contexte de l'isolement et sur (ii) le renforcement de leurs capacités en techniques d'écoute en situation d'urgence.
- En écho à la signature de « La Déclaration de Marrakech pour mettre fin à la violence contre les femmes » en mars 2020, le MSDSEF, en charge du secrétariat permanent de la Commission Nationale pour la Prise en Charge des Femmes Victimes de Violence (CNPECFVV), a lancé avec l'appui de UNFPA le

projet d'élaboration du protocole « HIMAYA », qui encadre les normes et standards de la fourniture des services essentiels des centres d'hébergement des femmes victimes de violence et de l'aide sociale et propose une vision de coordination en matière de LCVEF. Dans cette continuité, le MSDSEF se prépare actuellement à déployer un cycle de formation à distance au profit des ressources humaines œuvrant dans la chaîne de prise en charge des Femmes Victimes de Violences (FVV), autour des normes de services essentiels de prise en charge et d'accompagnement des FVV.

- UNFPA a apporté son appui au réseau national des centres d'écoute Anaruz pour lui permettre d'assurer le suivi à distance la situation des femmes en quarantaine à travers un portail électronique et des groupes sur WhatsApp, par l'acquisition de matériel pour les abris du réseau Anaruz : lits, matériel de stérilisation et de prévention, vivres spéciaux pour les enfants hébergés avec leurs mères battues et bibliothèques et la distribution de kits de prévention du Coronavirus aux femmes et filles victimes de violences.

- Analyses qualitatives et collecte de données : ONU Femmes a coordonné l'exercice de compilation des données qualitatives et quantitatives de 19 OSCs, œuvrant dans le domaine des droits des femmes et la lutte contre les violences qui leur sont faites, pour l'élaboration d'un rapport d'analyse qualitatif sur les violences à l'égard des femmes et des filles durant le confinement.

▪ Communication et sensibilisation:

- le Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille (MSDSEF), en partenariat avec UNFPA, a diffusé à la mi-avril une campagne digitale de sensibilisation et de prévention des violences à l'égard des femmes et des filles en réponse au contexte de crise et de confinement, lié à la COVID-19 dont le slogan était « Tous unis pour condamner la violence contre les femmes ». La campagne a mobilisé 21 personnalités publiques contre la violence

faite aux femmes dans le contexte domestique, à travers des capsules audio visuelles d'un peu plus de 60 secondes, touchant ainsi plus de 10 millions de personnes (chiffres de mai 2020).

- Suite à la première campagne de sensibilisation et de prévention menée en avril et mai dernier, le MSDSEF lancera le 25 novembre avec l'appui de UNFPA la 18^{ème} campagne nationale de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, qui se tiendra cette année de manière totalement digitale sur le thème de la prise en charge des femmes victimes de violences.
- ONU Femmes a appuyé le Ministère Public pour la réalisation et diffusion d'une vidéo de sensibilisation à la violence faite aux femmes et aux filles lors de la crise de Covid-19. L'objectif étant de sensibiliser le grand public à l'existence et la disponibilité – même durant l'état d'urgence sanitaire - de services judiciaires dédiés aux femmes et filles victimes de violences.
- ONU Femmes a réalisé une cartographie de services institutionnels et de la société civile mise à disposition des femmes et des filles victimes de violences pendant la période de confinement. Cette cartographie nationale a largement été diffusée et régulièrement mise à jour.
- En réponse à la crise de la COVID-19, ONU Femmes a lancé, une campagne de sensibilisation intitulée « Hit Ana Rajel ». Durant toute la période de confinement, une série de 10 capsules vidéo a été diffusée sur la chaîne nationale 2M et relayée sur les réseaux sociaux de l'ONU Femmes et de 2M. Cette campagne appelle les hommes marocains à s'engager davantage au sein de leur foyer durant cette période difficile en assumant leur part des tâches ménagères et en s'impliquant dans l'éducation et les soins des enfants.
- Appui au plaidoyer :
 - ONU Femmes a apporté un appui à la Coalition du Printemps de la Dignité, coalition nationale de 25 associations de défense des droits des femmes, pour un plaidoyer portant

sur une refonte globale de la législation pénale sensible au principe d'égalité des sexes et à la protection des femmes contre la violence.

- ONU Femmes a également appuyé le Comité associatif de suivi et évaluation du Plan Gouvernemental pour l'Égalité 2.

En savoir plus

MSDSEF, Liens vers les supports de campagne, diffusés sur les réseaux sociaux : [vidéo](#), [photos](#)

Haut-Commissariat au Plan, [Communiqué à l'occasion de la campagne nationale et internationale de mobilisation pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes](#)

Haut-Commissariat au Plan, [Note d'information à l'occasion de la journée nationale de la femme du 10 octobre 2020](#)

[La pandémie fantôme : la violence contre les femmes pendant la COVID-19](#)

[La violence à l'égard des femmes, cette pandémie fantôme](#)- Déclaration de Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU Femmes

[COVID-19 : L'impact inégal de l'épidémie sur les femmes et les filles au Maroc](#)

[Recours associatifs et institutionnels disponibles pour les femmes victimes de violence pendant le confinement](#)

[Hit Ana Rajel](#) - Campagne de sensibilisation en réponse au COVID-19

[Où je me tiens : Hayat Ndichi](#), Présidente de l'Association Aspirations Féminines

[Site ONU Femmes Maroc](#)

[Site UNFPA Maroc](#)